



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TADAMS – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 20 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 10/02/2026, il a été constitué une SASU dénommée : TADAMS Siège social : 2 TI GOIG, 29190 GOUÉZEC Capital : 5.000€ Objet : Transport routier en petit train touristique et service commercial Président : M. Pierre-Yves CORRE, 2 TI GOIG, 29190 GOUÉZEC. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

[Consulter cette annonce en ligne](#)